

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

Ouverture de la séance à 20 H 10

Présents : Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Jean-Michel Lièvremon, Christian Pichetti, Yolande Mabilie, Arnaud Carpentier, Olivier Calvi, Roger Philippe, Pierre Daviot, Chantal Duboz, Katell Racine.

Absent excusé : Monsieur Michel Renaud, pouvoir à Mlle Audrey Renaud

Elections sénatoriales : désignation délégué titulaire

Conformément aux dispositions de l'article 133 du code électoral, le bureau a été constitué de Mlles Katell Racine, Audrey Renaud et de Mrs Jean-Michel Lièvremon, Roger Philippe, Pierre Daviot.

Madame Yolande Mabilie a été désignée en qualité de secrétaire.

Le Maire a invité le conseil municipal à procéder à l'élection du délégué et des suppléants en vue des élections sénatoriales du 28.09.2014.

Il a rappelé qu'en application des articles L-284, L.286 et L.288 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours (majorité absolue au 1^{er} tour, relative au 2^{ème} tour).

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé des candidats est élu.

Le Maire a indiqué que conformément à l'article L.284 (communes de moins de 1 000 habitants) le conseil municipal doit élire 1 délégué et 3 suppléants.

Election du délégué

Monsieur Jean-Michel Lièvremon présente sa candidature.

Majorité absolue : 6

Jean-Michel Lièvremon : 11 voix est élu délégué.

Elections des suppléants :

Monsieur Arnaud Carpentier présente sa candidature.

Majorité absolue : 6

Arnaud Carpentier : 11 voix est élu suppléant.

Madame Yolande Mabilie présente sa candidature.

Majorité absolue : 6

Yolande Mabilie : 11 voix est élue suppléante.

Monsieur Christian Pichetti présente sa candidature.

Majorité absolue : 6

Christian Pichetti : 11 voix est élu suppléant.

**L'ordre du jour étant terminé la séance est levée à 21 H 30 après lecture du
compte rendu de la réunion du conseil du 03 juin 2014
par Katell RACINE.**